

# Aujourd'hui à



## Le mot du maire

Madame, Monsieur,

Le conseil municipal a voté le budget de la commune le 6 avril dernier à l'unanimité moins 2 abstentions, vous en trouverez le détail dans ces pages.

Nous avons pris la décision de maintenir les taux d'imposition inchangés, afin de ne pas alourdir le budget des ménages étant donnée l'inflation, malgré l'augmentation subie par les dépenses liées aux actions communales.

La bonne gestion des années précédentes nous permet de démarrer la réalisation de 2 projets importants en 2023 : la maison des Vergers au centre village et la rénovation du parvis/parking de la mairie. 9 dossiers de demande de subvention ont été instruits auprès de l'État, de la Région, du Département et du Pays Voironnais ; nous espérons vivement recevoir des réponses rapides, et surtout positives, ce qui nous permettra d'emprunter le minimum nécessaire à ces réalisations, tout en poursuivant les actions indispensables au bon fonctionnement de la commune, respectueuses des impacts humains et environnementaux.

Nadine Reux, maire

## Compte administratif 2022

Le compte administratif reprend toutes les recettes et dépenses de l'année écoulée, et certifie de la bonne application du budget primitif et des budgets rectificatifs. Pour 2022, il s'est établi comme suit :

INVESTISSEMENT	
RECETTES	341 373,09 €
DÉPENSES	359 681,26 €
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-18 308,17 €
RÉSULTAT REPORTÉ	423 671,16 €
TOTAL EXCÉDENT	405 362,99 €

FONCTIONNEMENT	
RECETTES	1 139 003,18 €
DÉPENSES	866 745,10 €
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	272 258,08 €
REPORT À NOUVEAU	14 511,16 €
TOTAL EXCÉDENT	286 769,24 €

L'excédent de fonctionnement dégagé a permis de basculer 266 769 euros dans la section d'investissement du budget prévisionnel 2023. Cela permet d'augmenter la capacité d'autofinancement de la commune pour la réalisation des projets d'investissement.

Les 20 000 euros restant de l'excédent 2022 seront reportés en section de fonctionnement pour 2023.

## Le budget communal

Les collectivités locales sont dans l'obligation de voter chaque année **un document qui présente de manière exhaustive l'ensemble des dépenses et des recettes** prévues sur l'exercice budgétaire, il s'agit du budget primitif.

Ce budget, préparé par l'exécutif, **doit être voté en conseil municipal** au plus tard le 15 avril.

Il est un acte de prévision et d'autorisation : **Acte de prévision** car il est une projection des recettes à encaisser et des dépenses à effectuer. Il peut être modifié ou complété en cours d'exécution par l'assemblée délibérante.

**Acte d'autorisation** car il s'agit de l'acte juridique par lequel le maire est autorisé à engager les dépenses votées par le conseil municipal.

### Budget Primitif 2023 de la commune de Charnècles

Section Fonctionnement

1 135 386 €



Section Investissement

1 032 792 €

## Cérémonie du 8 mai 2023

Rendez-vous au cimetière à 9h30 pour la commémoration de la fin de la seconde guerre mondiale et de ses combattants. Le service musical sera assuré par les musiciens de l'Echo de la Fure de Renage.

## Le Printemps des cimetières



LE PRINTEMPS DES CIMETIÈRES  
RENDEZ-VOUS AU COEUR DES JARDINS DE PIERRE...

Dans le cadre de la 8ème édition du « Printemps des cimetières » organisée par la région Auvergne-Rhône-Alpes, une visite patrimoniale est proposée par Andrée Budillon en partenariat avec la mairie.

Cette année, Andrée nous propose une déambulation dans le cimetière, **dimanche 14 mai de 10h00 à 12h00**. À travers les allées verdoyantes, avec des arrêts devant certaines tombes, ce sera l'occasion de parler de la place de la nature dans les cimetières. Des documents exposés permettront de se remémorer les enterrements d'antan, l'histoire d'avant...

Et pour finir, un moment d'échange autour du verre de l'amitié où chacun pourra apporter de quoi grignoter, à partager à côté de la table d'orientation.



### Concert de Chorales

#### La chorale de Charnècles-Loisirs

Dirigée par Tuline PASTUTMAZ  
invite la chorale

#### Chantons chez nous en famille

de Voiron

Dirigée par Jean Louis et Yannick Bouffar-Roupé

### Vendredi 12 mai 2023

### 20h00

#### Eglise de Charnècles

Participation aux frais : 8 euros  
Gratuit pour les moins de 12 ans

## Le Sou des écoles organise sa brocante

Pour vous inscrire : <https://www.mybrocante.fr/m/8847>

# BROCANTE

**Dimanche 14 mai 2023**

## CHARNÈCLES STADE DU VILLAGE

**8H - 16H**

### BUVETTE & RESTAURATION

ORGANISÉE PAR LE SOU DES ECOLES DE CHARNÈCLES

## Pucier de Charnècles Loisirs

**Samedi 10 juin**, en semi-nocturne **de 15h à 22h** sur le stade.  
Gratuit pour les visiteurs. 3 € le mètre pour les exposants.  
Pas de réservation. Buvette et petite restauration sur place.

## Collecte annuelle pour le DON DU SANG

**Mercredi 7 juin, de 16h00 à 19h30, gymnase de Charnècles**

Un petit geste libre et gratuit mais tellement important pour les malades, les blessés, la recherche. La période des grandes vacances et les chassés-croisés sur les routes nécessitent de consolider les réserves en produits sanguins pour faire face aux besoins durant cet été.

Alors, de 18 à 70 ans, quel que soit votre groupe sanguin, vous serez attendus, tout simplement munis d'une pièce d'identité et suffisamment hydraté.

Il est conseillé de prendre rendez-vous sur le site <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>



## Les Petits Potes — été 2023



L'association recrute des animateurs diplômés BAFA et des non diplômés. Nous sommes en recherche permanente d'animateurs afin de maintenir l'ouverture de l'accueil de loisirs et d'offrir de bons moments divertissants à vos enfants.



### LES SÉJOURS POUR LES MOYENS ET LES GRANDS

#### Les moyens :

Thème : séjour nature  
Dates inscription : du 22/05/23 au 30/05/23  
Dates du séjour : du 10/07/23 au 13/07/23  
Lieu : Domaine des Girards – Lans en Vercors

#### Les grands :

Thème : sport découverte / nature (canyoning – via ferrata...)  
Dates inscription : du 22/05/23 au 30/05/23  
Dates du séjour : du 17/07/23 au 21/07/23  
Lieu : Camping Valdie – Die

### ACCUEIL DE LOISIRS – ÉTÉ 2023 – SAINT CASSIEN

L'accueil de loisirs sera ouvert du 10/07/23 au 01/09/23. Dates inscription : du 01/06/23 au 12/06/23

### LES MERCREDIS JOURNÉE COMPLÈTE – CHARNÈCLES

Depuis février 2023, nous accueillons les enfants en journée complète sur la commune de Charnècles. Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Stéphan – co-directeur – au 07.69.61.71.32

**IMPORTANT :** Le bureau recherche des bénévoles pour compléter les effectifs : **la présidence est vacante.**

Pour information : la direction de l'accueil de loisirs sera assurée dorénavant par Mickaël et Stephan.

Mickaël (06.61.22.07.66) assurera la direction pour les vacances d'été, les séjours été et le club ado Ado'Sphère. Stéphan (07.69.61.71.32) assurera la direction pour les mercredis et toutes les petites vacances.

Mail : [contact@lespetitspotes.org](mailto:contact@lespetitspotes.org) Internet : [www.lespetitspotes.org](http://www.lespetitspotes.org) Facebook : Association Les Petits Potes

Événement financé par

INFORMÉRIE AUVERGNE - RHÔNE-ALPES

VOUS FAITES LE BON CHOIX

## MATINÉE RÉNO

Communauté du Pays Voironnais

Samedi 13 Mai 2023 9h à 12h

Votre logement a besoin d'être rénové, et vous d'être conseillé ?

Rendez-vous à la matinée Conseil à la rénovation énergétique !

à Voiron, 40 Rue Mainssieux

En présence de l'Espace Info Énergie de l'Isère et d'artisans locaux

Le service Info Energie est mis en oeuvre par AGEDEN

Le Service Info Energie est financé par

La Région Auvergne-Rhône-Alpes avec France Rénov' isère CEE Les certificats d'économies d'énergie

VÉLIGOOD

## MOBILITÉ DOUCE POUR TOUS !

### ATELIER REMISE EN SELLE ET RÉPARATION DE VÉLO !

BESOIN D'UN COUP DE POUCE POUR REMONTER SUR UN VÉLO OU RÉPARER SON VÉLO ?

Dépassez votre peur et participez aux ateliers proposés par Véligood !

**CHAQUE MERCREDI APRÈS-MIDI**

**GRATUIT !** Contactez-nous pour connaître le lieu d'intervention !

AU PROGRAMME :

- > Un atelier pour apprendre à faire du vélo
- > Un atelier de réparation de vélo

**SUR INSCRIPTION**

Flashez le QR Code pour vous inscrire en ligne !

ou au 06 82 83 26 80  
contact@veligood.org

33, rue Hector Blanchet  
38500 VOIRON

GRUPE ECONOMIQUE SOLIDAIRE Adéquation



## La commune de Charnècles réalise une analyse des besoins sociaux

Le conseil municipal a été sollicité dernièrement par trois stagiaires en formation Master II sur Grenoble dans le champ de l'Économie Sociale et Solidaire.

Ils doivent réaliser une note de synthèse autour de **l'Analyse des Besoins Sociaux** sur un territoire.

L'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) est un outil d'observation socio-démographique à disposition des CCAS, qui met en lumière les besoins sociaux, médico-sociaux et les attentes d'une population définie à un instant T.

À leur demande, le conseil municipal a accepté qu'ils réalisent cette ABS sur la commune, et au regard du temps dont ils disposent pour ce travail, **ils ont choisi de la limiter à la population Senior (65 ans et plus)**.

Les indicateurs recueillis lors de cette analyse seront très utiles à la municipalité pour d'éventuelles futures actions à mener dans le domaine de l'action sociale locale, en faveur du bien vivre de nos Seniors, en nous permettant de nous appuyer sur une réflexion sérieuse et aboutie.

**Nos aînés sont invités à répondre à un questionnaire pour mesurer leurs besoins et attentes :**

Cette ABS comporte, entre autres, **une enquête auprès de l'ensemble de la population de Charnècles née avant le 1<sup>er</sup> janvier 1959** qui sera lancée prochainement.

Nous vous demanderons de remplir un court questionnaire que vous trouverez dans vos boîtes aux lettres. Vous pourrez alors le déposer dans la boîte de la mairie **avant la date limite qui figurera sur le questionnaire**.

Ce questionnaire sera strictement anonyme et confidentiel, il ne comportera ni votre nom, ni votre adresse et il ne sera pas utilisé à d'autres fins que cette Analyse des Besoins Sociaux. Plusieurs sujets seront abordés, liés à votre vie quotidienne (logement, mobilité, ...), à votre vie sociale (solitude, isolement, ...), à votre santé.

Nous vous remercions d'avance de répondre à cette enquête de la manière la plus sincère possible. **Plus vous serez nombreux à répondre à ce questionnaire et plus la restitution des informations sera objective et fiable !**

## Soirée courts-métrages avec Agora

C'est avec grand plaisir que nous avons accueilli sur la commune, début avril, une soirée cinéma documentaire proposée par l'association *Agora Peuples et Cultures*.

Cette soirée organisée autour de la projection de deux documentaires, a permis d'aborder la question de la marge : dans nos vies, quand sommes-nous dans ou en dehors de la marge, qui définit la marge, comment les marges évoluent-elles ? Quels liens avec la norme ? Quel est le rôle de la marge ?

Ces deux films nous invitaient à saisir les parcours de deux jeunes personnes en construction : construire une « minuscule maison » pour l'un, chercher dans le voyage un lieu où ne plus se sentir à la marge pour l'autre.

Au terme de chaque projection le public venu nombreux a pu débattre et échanger sur ce qu'il venait de voir.

Il a aussi été possible, pour les personnes qui le souhaitaient, de s'exprimer sur cette question des marges grâce à une captation audio, sous la forme d'une interview de quelques minutes.

Un grand merci à l'association Agora Peuples et Culture pour cette soirée. <https://agora.peuple-et-culture.org/>

### Agenda

- **08 mai** : Célébration en mémoire de la fin de Seconde Guerre mondiale (cimetière—9h30)
- **12 mai** : Concert de la chorale de Charnècles Loisirs (église—20h00)
- **14 mai** : Printemps des cimetières (cimetière—10h00)
- **14 mai** : Brocante du Sou des écoles (stade)
- **07 juin** : Don du sang (gymnase—16h à 19h30)
- **10 juin** : Pucier de Charnècles Loisirs (stade—15h à 22h)

### Contacts

- **Service périscolaire** : [scolaire@ville-charneclles.fr](mailto:scolaire@ville-charneclles.fr)
- **Urbanisme** : [urbanisme@ville-charneclles.fr](mailto:urbanisme@ville-charneclles.fr)
- **CCAS** : [ccas@ville-charneclles.fr](mailto:ccas@ville-charneclles.fr)

### Horaires d'ouverture au public de la mairie

**Lundi, mercredi, jeudi, samedi\*** : 9h00 - 11h30

**Lundi, jeudi** : 14h30 - 16h30

\* : 1er et 3ème samedi du mois, hors vacances scolaires

**Accueil mairie** : 04.76.91.07.29 - [accueil@ville-charneclles.fr](mailto:accueil@ville-charneclles.fr)